Départ à 64 ans, hausse de la durée de cotisation : C'est non !

Nous, représentant.es des agent.es de la DREETS et de la DDETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités / Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), sommes quotidiennement confrontés aux difficultés subies par les travailleur.euses.

Notamment :

- **Inspection du travail** :

En charge du contrôle du respect du droit du travail dans les entreprises, nous constatons que les conditions de travail très dures dans de nombreux secteurs d'activité (exemples : services à la personne, industrie, BTP, commerce) sont source d'usure professionnelle précoce (accidents du travail et maladies professionnelles, stress et burn out…) et entrainent une augmentation du nombre de licenciement pour inaptitude. Les femmes, aux carrières souvent incomplètes et subissant des contrats précaires, sont particulièrement impactées. Par ailleurs nos services n'ont pas les moyens pour effectuer le contrôle de fond des accords pourtant rendus obligatoires par la réglementation (aujourd'hui les accords égalité hommes femmes, demain les index séniors), et donc les effets réels de ces dispositifs sur les populations ciblées sont plus que largement discutables.

- **Mutations économiques** :

En charge du paiement des indemnités de chômage partiel et du suivi des plans sociaux, nous constatons les dégâts à retardement occasionnés par l'enchainement des crises de ces dernières années (covid, inflation/coût de l'énergie) qui pèsent notamment sur les petites entreprises et leurs salarié.es (par exemple, sous-cotisation pour l'assurance chômage et les retraites pendant les phases d'activité partielle). A l'inverse, lors des plans sociaux notamment dans les grands groupes (licenciements économiques et plans de départ « volontaire »), les 1ers salarié.es poussés dehors le sont en raison de leur âge.

- **Logement et hébergement d'urgence** :

En charge de l'accès à l'hébergement et au logement des personnes en situation de grande difficulté sociale, nous constatons la spirale infernale dans laquelle certains travailleur.euses se trouvent parfois plongé.es après un accident de parcours de vie, parfois lié à la perte de leur emploi… Nous constatons aussi une augmentation de la paupérisation chez les jeunes, faute de pouvoir trouver un emploi stable ou non précaire.

***

Le gouvernement prétend que son projet rendrait le système plus juste. Mais c'est tout le contraire qui se profile ! Fort de notre vision empirique, aux premières loges pour constater les effets du vieillissement au travail sur les corps et les esprits notamment des « premiers de cordée », nous affirmons que cette réforme n'est tout simplement pas réaliste.
Pire, elle constitue un recul qui pèsera sur ceux et surtout sur celles qui ont commencé à travailler jeunes, qui sont souvent les moins diplômé.es et aux revenus les plus faibles, et qui n'auront d'autre choix que de devoir continuer même après avoir cotisé théoriquement suffisamment longtemps.

Pour l'abandon du projet de réforme des retraites, la lutte continue !

L'intersyndicale CGT - FO - UNSA - SUD de la DREETS/DDETS site d'AMIENS

VOUS NE VOULEZ PAS DE MA RÉFORME DES RETRAITES ? MAIS VOUS L'AUREZ QUAND MÊME ! C'ÉTAIT UNE PROMESSE ÉLECTORALE !!!
VOUS AVIEZ AUSSI PROMIS QU'IL N'Y AURAIT PLUS DE PAUVRES DANS LA RUE...
NE MÉLANGEZ PAS TOUT !
GOUTAL

ALORS, MÉMÉ ?? ON RETROUVE PLUS SA CHAMBRE ?
NON NON, JE SUIS VOTRE AUXILIAIRE DE VIE...
...
UNE COMPOTE ?
UN ACTIMEL ?...
SCALPA

RETRAITES : LES FEMMES SONT LES PLUS PÉNALISÉES
C'EST QUOI LE PLUS PÉNIBLE DANS VOTRE TRAVAIL ?
D'ACCÉDER À UNE RETRAITE À TAUX PLEIN.
Bésot

ALORS, NÉNESSE... BIENTÔT LA R'TRAITE ?
PLUS QU'DIX ANS !..
2040
GRÉMI